

CHÊNE : RÉUSSIR SON ÉCLAIRCIE

LE MERCREDI 27 AVRIL 2022
À SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX (44)

Vos peuplements de Chênes issus de boisement de terres agricoles sont âgés de 20 à 40 ans. Pourquoi, quand et comment éclaircir ma chênaie ? A qui vendre le bois ?

Au travers d'un parcours en forêt du Parc Fresnay, nous vous présenterons les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réussir votre éclaircie.

14h00 | Rendez-vous au lieu-dit **Bas Lessac**
(voir plan au dos)

Les points suivants seront abordés :

- Identifier les arbres d'avenir de mon peuplement;
- Réaliser le marquage de mon éclaircie (exercice pratique);
- Vendre mes bois et rédiger mon contrat de vente.

17h30



Nicolas Duval © CNPF

Réunion forestière animée par Nicolas DUVAL (06.71.52.25.37), technicien du CRPF Bretagne - Pays de la Loire pour le département de Loire-Atlantique.

Pour les visites de terrain, nous vous conseillons de porter une tenue appropriée.

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, le respect des gestes barrières sera de rigueur.

Réunion organisée par



Le CRPF Bretagne Pays de la Loire est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Vous le connaissez sans doute au travers de son trimestriel gratuit « Bois et Forêts de l'Ouest » qu'il vous adresse régulièrement.

Plus d'information sur bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr

Avec le soutien financier de



